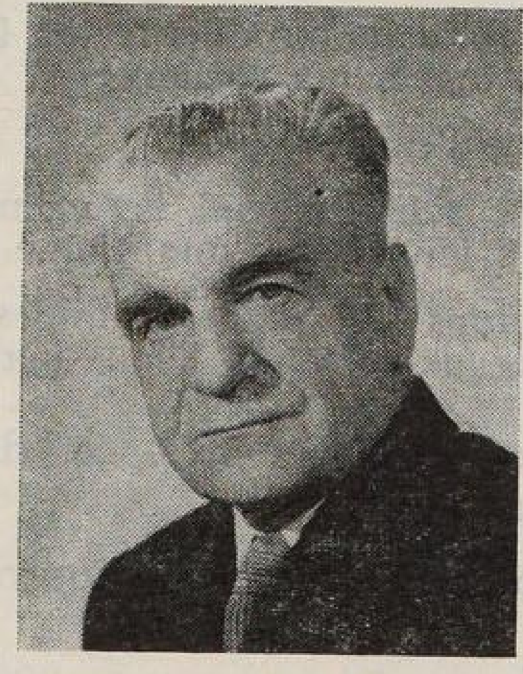
République Française - Elections législatives de juin 1968 - 1re circonscription de l'Essonne



Armand CACHAT

Maire de Montgeron
depuis 1947
Conseiller Général
de 1949 à 1955
Député de la Circonscription
de 1958 à 1967



Maire de Montgeron
ancien député

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille militaire
Croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.
Sept fois cité. Blessé
Six autres décorations françaises et étrangères
Ancien officier de la Légion Etrangère
Ancien Combattant
Ancien prisonnier de guerre

CANDIDAT INDÉPENDANT RÉPUBLICAIN

SUPPLÉANT EVENTUEL : **Jacques-Edmond GRANGÉ**

Maire adjoint de Crosne - Docteur en Droit
Conseiller référendaire à la Cour des Comptes

Electrices, Electeurs,

Les circonstances dramatiques que traverse le pays ont conduit le général de Gaulle à dissoudre la Chambre élue l'année dernière.

Le choix des électeurs, les 23 et 30 juin prochains, aura des conséquences décisives pour l'avenir de la France.

Des problèmes graves doivent recevoir une solution rapide.

Il faut, comme l'a déclaré le général de Gaulle :

- **maintenir l'ordre menacé par des irresponsables et des fauteurs de troubles ;**
- **remettre en marche l'économie du pays ;**
- **sauvegarder les libertés publiques et individuelles contre toutes les tentatives de dictature révolutionnaire ;**
- **recourir à des procédures démocratiques dans l'exercice du droit de grève sans porter atteinte à la liberté du travail ;**
- **adapter l'Université aux exigences du monde moderne en accord avec les enseignants, les parents d'élèves et les étudiants ;**

- **établir un véritable dialogue au sein de l'entreprise ;**
- **prendre les mesures nécessaires pour réaliser malgré les circonstances actuelles le Marché commun aux échéances prévues ;**
- **écarter les menaces de dévaluation et assurer dans la stabilité des prix et de la monnaie une expansion économique ininterrompue, seule capable d'améliorer les conditions de vie des travailleurs ;**
- **mettre fin aux séquelles du drame algérien en accordant une amnistie complète et en indemnisant les rapatriés ;**
- **relancer les investissements productifs et la construction des logements, tout particulièrement des logements sociaux ;**
- **assurer la sécurité de l'emploi ;**
- **accorder aux femmes, à leur travail, les mêmes promotions et les mêmes salaires qu'aux hommes, et à leur foyer, une pleine responsabilité familiale ;**
- **améliorer les conditions de vie des familles nombreuses et venir en aide aux anciens combattants, aux retraités et aux personnes âgées.**

Pour résoudre ces graves problèmes, je demeure attaché à la personne du général de Gaulle et à sa majorité.

— Désireux de pouvoir, dans certains cas, conserver ma liberté d'action à l'égard du gouvernement,

— soucieux d'éviter la division du pays en deux blocs irréductibles,

je me présente comme indépendant républicain.

L'AVENIR DE LA FRANCE EST EN JEU

Vous choisirez, avec **Armand CACHAT**, *le général de Gaulle et vous refuserez le front populaire et la dictature communiste qu'il amènerait.*

Vous refuserez les candidats parachutés

sans attache aucune avec la circonscription et qui ignorent tous vos problèmes.

Vous voterez pour **Armand CACHAT**, le candidat qui a défendu vos intérêts comme député à l'assemblée nationale de 1958 à 1967.

Ne vous abstenez pas.
VOTEZ TOUS, AU PREMIER TOUR, le 23 juin 1968, pour le seul candidat gaulliste de votre circonscription. VOTEZ TOUS POUR

ARMAND CACHAT

chevalier de la Légion d'honneur
maire de Montgeron
ancien député

Suppléant éventuel :

Jacques-Edmond GRANGÉ

maire-adjoint de Crosne
docteur en droit
conseiller référendaire à la Cour des comptes

Vu : LE CANDIDAT.

I. C. A. - 91-Arpajon